

DECLARATION COMMUNE DU GROUPE PILOTE INTERNATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour des politiques publiques soutenant l'ESS pour le développement durable

Evénement de haut niveau 28 septembre 2015, New-York

Nous, **Etats membres** du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire,

En présence notamment de représentants d'agences de l'ONU membres de la **Task Force inter-agences des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE)**¹ et les **organisations internationales de la société civile membres** du Groupe Pilote International de l'ESS²,

Réunis à New-York le 28 septembre 2015, à l'occasion de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui vient d'adopter la Déclaration finale « Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable »,

Nous référant à cette Déclaration, sommes convaincus que l'Economie sociale et solidaire, dans la diversité des formes qu'elle revêt dans le monde, constitue l'un des **vecteurs stratégiques de transformation pour la réalisation intégrée des nouveaux objectifs de développement durable (ODD) dans toutes leurs dimensions** notamment au travers de son rôle en faveur de la création d'emplois décents, y compris des jeunes et des femmes, ainsi qu'à l'extension de la protection sociale, de son mode alternatif d'entreprendre - qui a su à la fois se développer, créer de l'emploi et se montrer plus résilient que d'autres modèles économiques-, et sa contribution à la réduction de l'empreinte écologique d'activités économiques,³

Sommes également persuadés que la **maîtrise du changement climatique et des chocs résultant de crises économiques**, passe par une résilience plus grande des ménages et des communautés, pour développer leurs capacités d'adaptation et de créations d'alternatives, avec des solutions de réduction de risques, des possibilités de mobilité et de création de nouvelles formes de richesses,

Affirmons que l'ESS est un moyen de mise en œuvre stratégique pour la réalisation des ODD et en ce sens doit être soutenue par des politiques adaptées, que nous demandons aux Etats membres de l'ONU de mettre en place et aux agences de l'ONU de favoriser, notamment :

- **des cadres juridiques et politiques publiques propices** au développement de l'ESS (lois-cadres, lois d'orientation de l'ESS) marquant la reconnaissance de l'ESS comme secteur à part entière dans une pluralité des modèles économiques, grâce notamment à des mesures fiscales spécifiques, l'accès des entreprises de l'ESS aux aides publiques et à la commande publique, l'inclusion de l'ESS dans les systèmes éducatifs nationaux,
- des « **partenariats publics/économie sociale et solidaire durables** », conçus dans un esprit de réinvestissement des bénéfices dans l'objectif social ou environnemental,
- **le renforcement de financements adaptés**, y compris la création ou renforcement de plateformes permettant le déploiement de capital à long terme et à bas coût de sources publiques et privées tels

¹ UNRISD, ONU-SLNG, OIT, PNUD, UN-DESA, CNUCED, CEPAL, FAO, OMS, PNUE, UNESCO, ONUDI, UNECE, ESCWA, UN-Habitat, ONU Femmes, WFP, TDR, ONUSIDA. L'OCDE en est également membre.

² Association Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) – Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire, Alliance Coopérative Internationale (ACI), Association Internationale de la Mutualité (AIM), Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS),

³ Définition de l'ESS par l'UN Taskforce sur l'ESS : « une variété de formes d'organisations basées sur divers contextes historiques et produisant des biens et des services pour leurs membres ou leur communauté, qui se fonde sur la primauté de la personne sur le capital sur une perspective de long-terme, la participation des membres-parties prenantes dans la gouvernance de l'organisation et le réinvestissement des bénéfices pour leur mission. L'ESS inclut les coopératives et les autres formes d'entreprises sociales, de groupes d'entraide de femmes, d'organisations communautaires, d'associations de travailleurs de l'économie informelle, d'ONG de prestation de services et de plans de financement solidaire, entre autres ».

que les fonds verts pour le climat, la promotion d'entreprises collectives et sociales durables dans le cadre de partenariats publics/ESS à travers le monde,

- **le renforcement des connaissances sur l'ESS** par la recherche et l'analyse, la collection de bonnes pratiques en matière de cadres juridiques et politiques publiques favorables ainsi que d'initiatives innovantes des acteurs de l'ESS, notamment pour évaluer son potentiel de réalisation des ODD. Cette masse critique de connaissances permettra d'identifier les conditions nécessaires pour la croissance et le changement d'échelle de l'ESS, ainsi que par la collection de données statistiques pertinentes à l'ESS afin notamment d'évaluer son poids économique dans les pays,
- **La mise en avant des programmes de formation** pour assurer que les partenariats publics/ESS respectent les principes fondamentaux de l'ESS, génèrent des produits et services de qualité répondant aux besoins locaux à prix abordables, soient financièrement viables à moyen et long termes et que les collectivités locales et autres acteurs aient les capacités et les outils pour développer et mettre en œuvre des stratégies et partenariats ESS,

Demandons **la prise en compte de l'ESS dans les divers processus de suivi et de révision des ODD, ainsi que la mobilisation de moyens supplémentaires pour que les agences de l'ONU et leurs partenaires** puissent faciliter le changement d'échelle de l'ESS,

En conséquence :

Soutenons le projet de **création d'un guide juridique international portant sur les législations de l'économie sociale et solidaire,**

Appelons, à tenir une **Conférence Internationale sur le financement de l'ESS** (notamment en contribution à la mise en œuvre de l'Agenda d'action d'Addis Abeba) pour étendre les financements actuels de diverses institutions de financement pour le développement,⁴ ainsi que de sources de financement innovants, en lien avec ceux des banques coopératives, les établissements de Micro-Finance et autres plateformes pour renforcer les financements destinés aux entreprises et organisations de l'ESS dans le monde, comparer leurs expériences et projets, envisager des coopérations entre elles et faciliter la mise en réseau des acteurs clés,

Entendons également contribuer à la mise **en œuvre de nouveaux indicateurs de richesse**, ou parfaire des indicateurs existants en complément du PIB, quantitatifs et qualitatifs, qui permettront de mesurer l'impact de ce secteur sur l'économie nationale et locale, sur le développement humain et le développement durable de nos pays, avec une attention particulière sur les échanges non marchands.

⁴ Par exemple, la Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement, Banque Inter Américaine de Développement, Banque Centroaméricaine d'Intégration Économique, Banque Européenne d'Investissement, Nouvelle Banque de Développement et diverses banques publiques de développement nationales.